



Webinaire de l'engagement jeudi 16 septembre 2021

Nadège BAPTISTA

Préfète déléguée à l'égalité des chances de
Seine-et-Marne

Webinaire organisé avec le soutien du Pôle d'Appui développement du Service Civique 77

Webinaire de l'engagement

jeudi 16 septembre 2021

Atelier 1

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

Programme :

- 1/ Le parcours d'engagement
 - Le Service National Universel
 - Le Service Civique
- 2/ L'accompagnement des volontaires
- 3/ Construire une mission
- 5/ Être accompagné dans l'accueil de volontaires

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

ce.sdjes77.snu@ac-creteil.fr

ce.sdjes77.service-civique@ac-creteil.fr

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

Un parcours d'engagement des jeunes

L'engagement

>> Pourquoi souhaitez-vous accueillir un ou plusieurs volontaire(s) ?

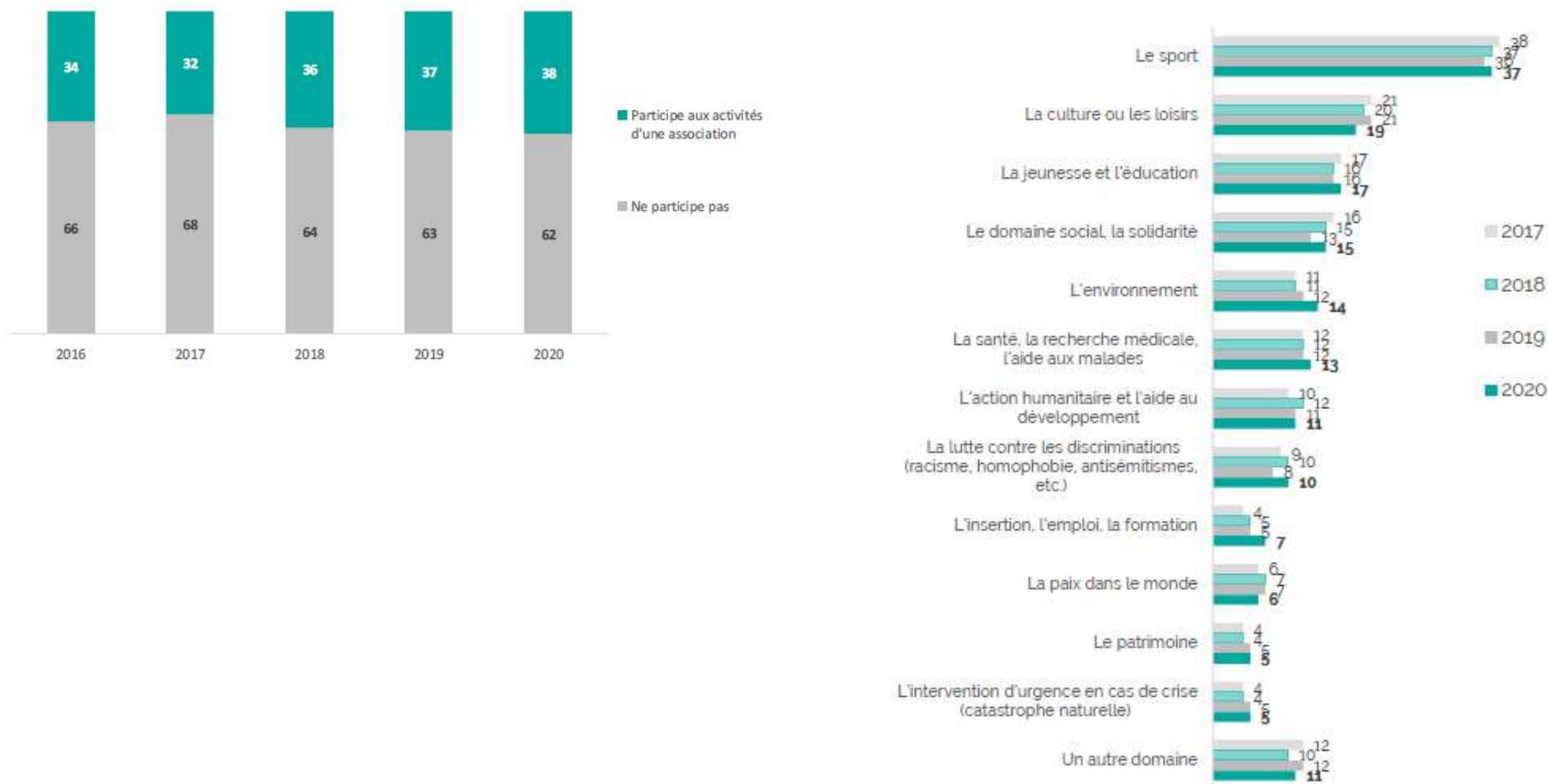
>> Quels sont les objectifs poursuivis à travers ce projet d'engagement des jeunes?



Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

Un parcours d'engagement des jeunes

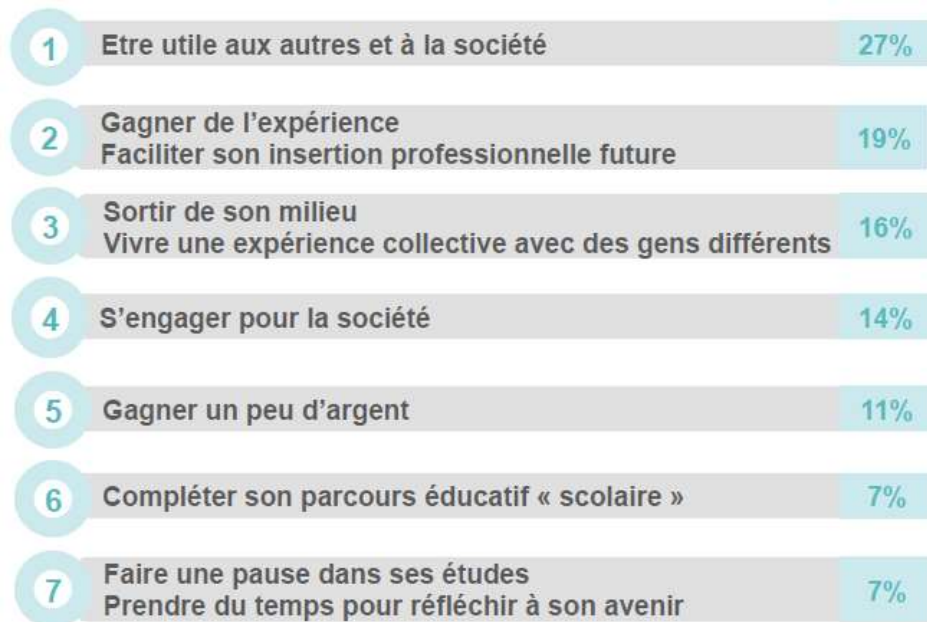
La participation associative des jeunes continue sa progression, en particulier dans les domaines de l'insertion et de l'environnement* :



Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

Un parcours d'engagement des jeunes

Les principales motivations pour effectuer un Service Civique* :



Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel



- Pour les jeunes de **15 à 17 ans**

1/ Une 1^{ère} phase de **séjour de cohésion** de 12 jours dans un autre département organisé par les services de l'Etat,

2/ Une 2^e phase de **mission d'intérêt général** au sein de structures publiques ou œuvrant en faveur de l'intérêt général,

- Une durée de **12 jours continus**

Ou de **84 heures sur l'année**

3/ Une 3^e phase d'engagement volontaire au sein de dispositifs existants (Service Civique, réserves citoyennes et militaires...)



- Pour les jeunes de **16 à 25 ans** ou **30 ans** en situation de handicap,

- Des missions au sein de structures publiques ou œuvrant en faveur de l'intérêt général

- Une durée **moyenne de 8 mois**

- Un engagement de **24h par semaine** en moyenne,

- Une indemnisation par l'Etat de **473.04 €**, une majoration de **107.68 €** pour les boursiers,

- Une indemnisation complémentaire de **107.58 €** par la structure d'accueil



- Pour toutes et tous,

- Accessible aux **personnes majeures ou mineurs de plus de 16 ans** sous réserve d'autorisation parentale,

- Des missions ponctuelles, **sans limitation de durée**,

- Des missions **sans indemnisation**,

- Des missions au sein de structures publiques ou œuvrant en faveur de l'intérêt général

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel



- **Non substitution à l'emploi**
- **Un temps de découverte de l'engagement**
- **Un volontariat qui s'effectue avec un accompagnement renforcé (mentor SNU ou tuteur Service Civique)**
- **Un rôle actif** des volontaires et une capacité à proposer, être à l'initiative
- **Des missions au service et au contact du public et/ou des usagers**

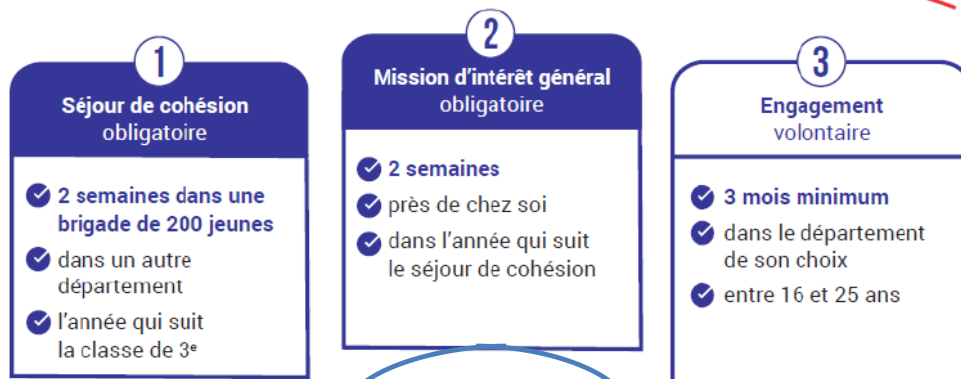


Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel



Le SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

3 ÉTAPES CLÉS



Pour les volontaires

- Une plateforme d'inscription : snu.gouv.fr
- Une mission à réaliser à **proximité de chez soi ou de l'établissement scolaire**,
- une durée de **12 jours continus ou 84 heures** sur l'année
- un première expérience dans la **découverte de l'engagement**,
- **être accompagné** pour poursuivre l'engagement post-SNU

Pour la structure d'accueil

- Une plateforme d'inscription : admin.snu.gouv.fr
- **Favoriser la participation** des jeunes au sein de la structure, au profit de projets locaux,
- **accompagner un volontaire** dans la construction de son parcours personnel et professionnel et favoriser le développement de nouvelles compétences,
- **Renforcer les équipes** pour la réalisation de projets ponctuels ou d'initiatives nouvelles

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel



Le SERVICE CIVIQUE

Pour les volontaires

- Une expérience prolongée au service de **l'intérêt collectif**,
- **Un accompagnement individualisé** pour réaliser des projets avec la structures et se projeter sur l'après Service Civique,
- Une **expérience indemnisée**, des avantages liés au statut,
- Une **reconnaissance** et une expérience à valoriser.

Pour la structure d'accueil

- **Renforcer l'action** d'une association, d'une structure publique grâce à la participation de jeunes volontaires,
- **Impulser de nouvelles dynamiques** au sein des équipes (bénévoles, salariés...)
- **favoriser la découverte et la connaissance** des services publics et services aux publics,
- Faire évoluer la structure vers les **enjeux d'aujourd'hui** (numérique, santé, accès aux droits...)



CULTURE & LOISIRS



SPORT



ENVIRONNEMENT



SOLIDARITÉ



SANTÉ



ÉDUCATION
POUR TOUS



MÉMOIRE &
CITOYENNETÉ



INTERVENTION
D'URGENCE EN
CAS DE CRISE



DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL &
ACTION HUMANITAIRE



Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

Prise en charge par l'Etat

- Le **séjour de cohésion**
- L'aide financière au **code de la route**
- L'attestation de réalisation du SNU

- **473.04€/ mois d'indemnité** (+107.68€/ mois sur critères sociaux)

- **Protection sociale et cotisation retraite**

- **100€ / mois/ jeune** pour le tutorat (associations uniquement)

- **100€ / jeune** pour la formation civique et citoyenne

- **60€/jeune** pour le PSC1

Prise en charge par la structure d'accueil

- Une éventuelle indemnisation des **frais de mission** (transports, repas...)
- **Le mentorat** (aider au projet d'engagement)

- **107.68€/ mois** de complément d'indemnité (prestation de subsistance)

- **Tutorat** (et accompagnement au projet d'avenir)

- L'inscription aux **formations civique et citoyenne / PSC1**

Pour le volontaire

- Une aide au **permis de conduire**
- Un projet d'engagement futur

- La **carte de volontaire** (ouvre les mêmes droits que la carte étudiante : transports, culture...)

- Une **formation civique et citoyenne**

- Une **formation PSC1**

- La possibilité de **formations complémentaires**

- L'accompagnement au **projet d'avenir**

- **2 jours de congés** par mois



Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

→ Préparation de la mission :

- **Une mission préparée et rédigée en équipe**, en travaillant sur le sens des missions et la place des volontaires accueilli :
 - Associations : membres du bureau, bénévoles, salariés
 - Collectivités : réflexion transversale des différents services
- mise en place de **conditions d'accueil** des volontaires (tutorat, présentation des services, partenaires, information aux services RH...)
- Rédaction d'**une mission précise** : le vocabulaire doit se rapprocher d'un esprit d'engagement volontaire et non de celui de l'emploi.
- Pour le **Service Civique**, dès qu'une demande d'agrément est publiée, la structure dispose d'un **numéro d'agrément** (IF-077-XXXXX-XX), ouvrant le droit à une **formation gratuite et obligatoire** de l'ensemble des personnels ayant à accompagner les volontaires.
 - <http://www.tuteurs-service-civique.fr/>

Démarche dématérialisée de **demande d'agrément Service Civique** :
service-civique.gouv.fr
Vigilance sur les délais d'instruction

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

L'échelle de la participation d'Arnstein

8 – Projet initié par des jeunes, décisions prise en accord avec les adultes

7 – Projet initié et dirigé par des jeunes

6 – Projet initié par des adultes, décisions prises en consultation avec les jeunes

5 – Des jeunes consultés et informés

4 – Des jeunes désignés mais informés

3 – Une politique de pure forme

2 – Pour la décoration

1 - Manipulation

→ Au cours de la mission *:

- **Un encadrement qui favorise l'autonomie** : la mission est l'occasion pour les volontaires d'expérimenter des projets, d'être force de proposition,
- **Le sentiment d'être utile** aux autres :
- **La fierté** d'exercer une mission d'intérêt général
- **La rencontre** avec des personnes issues d'une diversité de milieux sociaux
- **Être pleinement acteur** de la mission

* *Quelles sont les missions de Service Civique qui favorisent l'engagement bénévole ?* – INJEP analyses & synthèses 2020

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

→ Préparer l'après – mission :

- Un **tuteur Service Civique** ou un **mentor SNU** chargé de l'accompagnement du volontaire pour :
 - l'accompagnement à la **réalisation de la mission**
 - la préparation du **projet d'avenir** : souhait d'orientation professionnelle, formations complémentaires (gratuites : PIX, MOOC... ou payantes : arbitrage sportif, outils numériques...)
- Des temps dédiés pour **préparer l'après – mission** : rencontre de partenaires locaux (CIO, réseau information jeunesse, services partenaires, associations locales...), participation à des événements (forums de l'orientation, des métiers, des associations...)
- Des **temps d'échange réguliers** entre le volontaire et son tuteur ou mentor (pour la réalisation de la mission, les difficultés, les perspectives, les projets...) et créer un environnement bienveillant
- La réalisation d'un **bilan de fin de mission** : échange avec le volontaire pour formaliser les réussites, compétences acquises ou développées, souhaits d'évolutions...

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

→ **Les incompatibilités** : ce que les volontaires ne peuvent pas faire :

- ✕ Assurer des actions relevant d'une profession réglementée
- ✕ Effectuer des tâches administratives/logistiques indispensables au fonctionnement de la structure
- ✕ Etre au contact de publics fragiles sans encadrement de personnels qualifiés
- ✕ Assurer des missions précédemment dévolues à un salarié
- ✕ Détenir un mandat de dirigeant bénévole dans la structure

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

→ Les démarches d'inscription au SNU et d'agrément Service Civique

Admin.snu.gouv.fr

- Inscription
- Publication de missions

Service-civique.gouv.fr

- Demande d'agrément
- Accès aux ressources
- Publication des missions

Jeveuxaider.gouv.fr

- Inscription
- Publication de missions

tuteurs-service-civique.fr

kit-a-agir.fr/kit-a-sengager/

- Ressources
- Actualités

kit-a-agir.fr/kit-a-se-former/

- Formation Organisme d'Accueil
- Formations civiques et citoyennes /PSC1

ce.sdjes77.snu@ac-creteil.fr
ce.sdjes77.service-civique@ac-creteil.fr

Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

Être accompagné dans la démarche d'agrément

Demander un agrément en propre

L'agrément collectif

- être membre d'un réseau disposant d'un agrément (national ou régional ou départemental)

L'intermédiation

- Permet de profiter de l'agrément d'une autre structure (habilitée à réaliser de l'intermédiation)

A tous les moments du projet d'accueil de volontaires, un réseau d'experts est disponible pour vous accompagner.



Accueillir un volontaire en Service Civique et Service National Universel

TEMPS D'ÉCHANGE

